

cinquante-huit

LE JOURNAL D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

J'AI TESTÉ POUR VOUS

LE SERVICE
ENSEIGNEMENT
MUSICAL

ALF PRÈS DE CHEZ MOI

CINQ EXEMPLES DE
PROJETS SOUTENUS
PAR LA COLLECTIVITÉ

À Ambert, Saint-Amant-Roche-Savine, Saint-Germain-l'Herm, Tours-sur-Meymont et Viverols.

ALF S'ENGAGE

COMMENT RÉDUIRE
LES DÉCHETS SUR
LES ÉVÉNEMENTS ?

Ambert Livradois Forez accompagne les organisateurs pour que les bons réflexes perdurent en dehors de la maison.

ALF CONSEILLE

LA SAISON
CULTURELLE
PAR-CI, PAR-LÀ

En mars, coup de projecteur sur l'égalité femmes-hommes à travers plusieurs dates de la saison.



Une histoire de cinéma - © Comédie de Saint-Étienne

ALF EXERCÉ / Habitat

RÉNOVATION DE L'HABITAT : PAS DE "VACANCE" POUR L'OPAH-RU



En février, l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) s'arrêtera. L'occasion de tirer les enseignements des actions engagées pour adapter les logements et lutter contre la vacance, dans quatre centres-bourgs. Une seconde mouture du dispositif prendra le relais.



« La qualité du logement constitue un facteur majeur d'attractivité »



Daniel FORESTIER
Président de la
communauté de communes
Ambert Livradois Forez

L'OPAH-RU a accompagné une grande partie du mandat et sera reconduite en 2026. Quelle portée peut avoir ce type de dispositif sur les territoires ?

Les enjeux liés à l'habitat sont multiples : un parc ancien à rénover, des logements à adapter aux besoins des familles, la réduction de la facture énergétique, ou encore la lutte contre l'habitat dégradé.

Dans ce contexte, les dispositifs d'accompagnement tels que le Pacte territorial et l'OPAH-RU ont pour rôle d'orienter les propriétaires dans leurs projets, de les informer sur les aides existantes et de faciliter l'accès à un accompagnement technique et administratif. L'OPAH-RU a notamment permis de débloquer plus de 200 000 € d'aides depuis sa mise en place.

Sa reconduction en 2026 permettra de poursuivre cette dynamique dans les centres-bourgs, notamment au bénéfice des ménages aux revenus modestes.

Derrière la rénovation de l'habitat, c'est l'attractivité des communes qui est en jeu ?

La qualité du logement constitue un facteur majeur d'attractivité. Dans certaines communes, il peut être

difficile de trouver un logement en bon état et à un loyer adapté. Améliorer l'offre locative, accompagner les propriétaires dans la réhabilitation de leur bien et agir sur la performance énergétique sont autant d'éléments qui contribuent à répondre aux besoins des habitants et à accueillir de nouvelles populations.

En facilitant la rénovation et en soutenant les projets de réhabilitation, les dispositifs en place participent ainsi à renforcer l'attractivité résidentielle du territoire.

La communauté de communes travaille également sur la réduction des déchets produits lors des événements. Pourquoi faire évoluer les pratiques de tri et de valorisation ?

La réduction et la valorisation des déchets nécessitent un travail collectif, progressif et de long terme.

Les événements publics rassemblent beaucoup de participants et génèrent des volumes importants de déchets : c'est donc un contexte privilégié pour accompagner les usagers vers de nouvelles habitudes. L'objectif est d'apporter des outils, de la pédagogie et un accompagnement régulier afin que le tri devienne plus

simple et plus systématique, tout en facilitant l'organisation pour les communes et les bénévoles.

Six étudiants font vivre cette année la deuxième promotion du programme Design des territoires. Quel regard peuvent-ils apporter ?

Leur présence permet d'ouvrir de nouveaux champs de réflexion. Ces jeunes diplômés en architecture, urbanisme ou design portent des approches variées, nourries de compétences complémentaires : paysage, aménagement, usages, formes urbaines... Leur regard extérieur met parfois en lumière des aspects du territoire que l'on ne perçoit plus, et peut conduire à des pistes concrètes sur des projets en cours d'étude.

C'est une manière différente d'aborder les questions territoriales et d'enrichir le dialogue entre acteurs locaux.

cinquante-huit

C'EST LE JOURNAL DE VOTRE COLLECTIVITÉ ET C'EST AUSSI
LE NOMBRE DE COMMUNES QUI COMPOSENT AMBERT LIVRADOI FOREZ

Aix-la-Fayette • Ambert • Arlanc • Auzelles • Baffie • Bertignat • Beurières • Brousse • Ceilloux • Chambon-sur-Dolore • Champétières • Chaumont-le-Bourg • Condat-lès-Montboissier • Cunhat • Domaize • Doranges • Dorez-l'Église • Échandelys • Églisolles • Fayet-Ronaye • Fournols • Grandrif • Grandval • Job • La Chapelle-Agnon • La Chaulme • La Forie • Le Brugeron • Le Monestier • Marat • Marsac-en-Livradois • Mayres • Medeyrolles • Novacelles • Olliergues • Saillant • Saint-Alyre-d'Arlanc • Saint-Amant-Roche-Savine • Saint-Anthème • Saint-Bonnet-le-Bourg • Saint-Bonnet-le-Chastel • Saint-Clément-de-Valorgue • Saint-Éloy-la-Glacière • Saint-Ferréol-des-Côtes • Saint-Germain-l'Herm • Saint-Gervais-sous-Meymont • Saint-Just • Saint-Martin-des-Olmes • Saint-Pierre-la-Bourlhonne • Saint-Romain • Saint-Sauveur-la-Sagne • Sainte-Catherine-du-Fraisne • Sauvessanges • Thiolières • Tours-sur-Meymont • Valcivières • Vertolay • Viverols

JOURNAL ÉDITÉ PAR
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AMBERT LIVRADOI FOREZ
15 AV. DU 11 NOVEMBRE - 63600 AMBERT
TÉL. : 04 73 72 71 40
MAIL : ACCUEIL@AMBERTLIVRADOIFOREZ.FR
SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez toutes les publications de la communauté de communes sur www.ambertlivradoisforez.fr

Pour toutes questions liées à ce journal, merci d'adresser un mail à communication@ambertlivradoisforez.fr

Directeur de la publication : Daniel Forestier | Rédactrice en chef : Gaëlle Goigoux | Conception, mise en page : service communication, avec la participation des différents pôles de la communauté de communes | Rédaction : Remy Mousson | Crédits photo : communauté de communes Ambert Livradois Forez, sauf mentions contraires | En couverture : le centre-ville d'Arlanc | Impression : Imprimerie Cavanat | Tirage : 16 500 exemplaires, sur papier issu de forêts gérées durablement | Dépôt légal : à parution | ISSN : 3076-2375 | Distribution en toutes boîtes aux lettres : Mediapost | Diffusion : dans les bâtiments publics gérés par la communauté de communes et en ligne sur www.ambertlivradoisforez.fr

Une fois lu, ce document doit être trié dans la poubelle jaune pour être recyclé.

1 À TOURS-SUR-MEYMONT

Le verger conservatoire est un site historique du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, qui préserve depuis 1991 des variétés anciennes de fruits – pommes, poires, cerises ou pêches – sur environ 3 hectares. L'année 2025 restera marquée par les dégâts subis début juin, après l'orage de grêle qui toucha le secteur et qui n'épargna ni les arbres, ni les greffes réalisées quelques semaines plus tôt. Ces derniers mois, l'équipe du CEN Auvergne a échangé avec la communauté de communes et les élus municipaux pour élaborer une nouvelle version de la convention qui organise la gestion du site, une convention adoptée par le conseil communautaire en décembre.

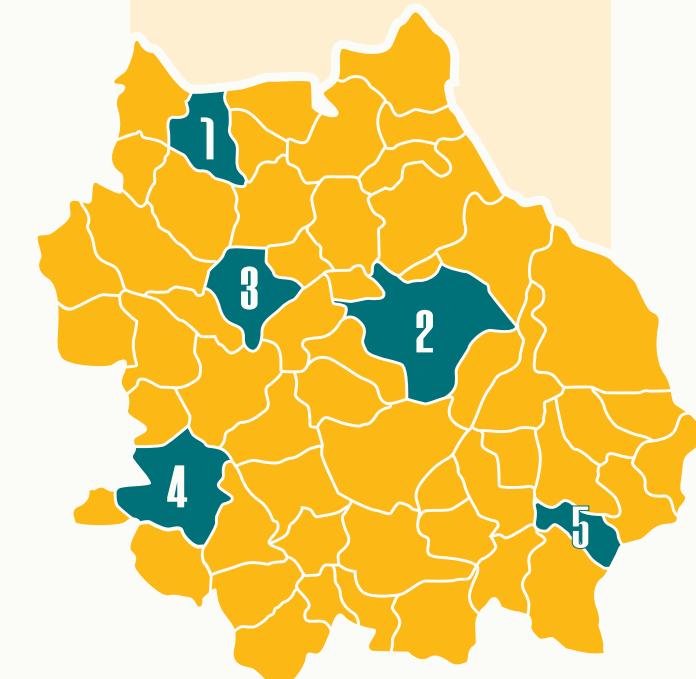
Pour sa part, l'intercommunalité prend à sa charge les aménagements qui peuvent être réalisés et l'entretien du site, assuré par l'association Détours.

ALF PRÈS DE CHEZ MOI

COLLECTIVITÉ DE PROXIMITÉ, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DES PROJETS DANS LES DIFFÉRENTS BASSINS DE VIE DE SON TERRITOIRE.

ELLE SOUTIENT, ÉGALEMENT, LES AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS DES COMMUNES AINSI QUE LES MULTIPLES INITIATIVES, NOTAMMENT ASSOCIATIVES.

TOUR D'HORIZON NON-EXHAUSTIF, À TRAVERS 5 EXEMPLES.



À SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE

Confier aux enfants la gestion d'une parcelle de forêt publique et suivre son évolution, c'est le sens du programme "Dans 1000 communes, la forêt fait école", développé par la Fédération Nationale des Communes Forestières et relayé par son association départementale. Ce lien tissé avec leur environnement proche vise à sensibiliser les écoliers à la gestion durable et à l'aspect multifonctionnel de la forêt. Appelé à se poursuivre sur plusieurs années scolaires, ce programme s'appuie sur des sorties régulières en forêt, mais aussi sur l'intégration de cette thématique dans les différents enseignements que reçoivent les élèves. L'école de Saint-Amant-Roche-Savine – où sont aussi scolarisés des enfants du Monestier, Grandval et Saint-Éloy-la-Glacière – est la première à s'engager dans ce programme, qui a vocation à se dupliquer.

4 À SAINT-GERMAIN-L'HERM

Après deux ans d'expérimentation, le service de transport sur réservation, nommé ALFàBus, a évolué depuis le mois de septembre.

Deux lignes ont été conservées, sur les secteurs de Saint-Germain-l'Herm (mardi et jeudi matins) et Arlanc (lundi matin). **Une troisième ligne reliant Ambert à Montbrison a été renforcée**, passant d'un à deux allers-retours quotidiens (du lundi au vendredi). Le tarif est maintenu à 3 € pour un aller simple et le service est éligible aux chèques Mobiplus. Enfin, l'inscription préalable est obligatoire au 04 73 60 41 61.

HORAIRES DES LIGNES ET COMMUNES CONCERNÉES



2 À AMBERT

Accompagné par Carton Plein et LAO Scop, un deuxième collectif de la formation Design des territoires s'est installé en Livradois-Forez, et ce pour un an. Les six étudiants dans les domaines

du design, de l'architecture, de l'urbanisme ou des sciences sociales, ont débuté leur aventure par un arpagement du territoire et une phase d'enquête, jusqu'en décembre. Les deux thématiques de travail retenues par cette promotion portent sur les Hautes Chaumes, montagne partagée et vivante, et l'habitabilité des bourgs de moyenne montagne.

Retrouvez un aperçu de leurs travaux sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram (@designdesmondesmontagneux) et rencontrez-les sur leur lieu de résidence, au 45 bd Henri IV à Ambert, plus particulièrement le jeudi matin, jour de marché.

5 À VIVEROL

Neuf communes pilotes viennent d'être accompagnées par Ambert Livradois Forez dans la gestion durable de leurs espaces publics.

La commune de Viverols a créé un massif sur sa place, encourageant le réemploi de la matière issue des déchets organiques. Compost et broyat de déchets verts ont alimenté la nouvelle fosse de plantation. Une action initiée dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Territorial (PCAET). Les chantiers ont réuni les agents et élus communaux, en présence du service Déchets. Ambert, Beurières, Job, La Chapelle-Agnon, Le Monestier, Marsac-en-Livradois, Saint-Bonnet-le-Bourg et Saint-Martin-des-Olmes

ont également participé à ces chantiers, qui constitueront des exemples concrets dont les autres communes pourront s'inspirer.



OPAH-RU : QUELS ENSEIGNEMENTS APRÈS 5 ANS D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT ?

POUR ENCOURAGER LA MODERNISATION D'UN PARC IMMOBILIER VIEILLISSANT ET LUTTER CONTRE LA VACANCE, DES INCITATIONS EXISTENT DEPUIS 2021, À DESTINATION DES PROPRIÉTAIRES.

C'est l'un des maux qui affectent le dynamisme de nos communes. La vacance s'est progressivement installée dans les centres-bourgs, à mesure que la déprise démographique et le vieillissement de la population laissent derrière eux des bâtiments inoccupés. La vacance résidentielle, c'est l'absence d'occupation d'un logement. Un phénomène structurel qui entraîne d'autres problématiques : la réduction de l'offre locative, des communes moins attractives, une dégradation du bâti – qui entraîne elle-même le développement de l'habitat indigne ou inadapté au vieillissement – et une désaffection des centres-villes. Sur nos 58 communes, 53 % du parc immobilier a été construit avant 1919. Et le taux de vacance s'est accéléré ces dernières années : dans l'hypercentre des bourgs, il est estimé à 20 % (de 14 à 15 % dans les premières couronnes et les hameaux ; de 11 à 12 % dans les secteurs de lotissements plus récents¹).

Cette vacance est notamment due à la structure foncière du territoire et à la fragilité de certains propriétaires. Des ressources trop faibles face à l'étendue des travaux, des propriétaires ne souhaitant pas vendre ou à des prix trop élevés, des

héritages lointains où les deuxièmes voire troisièmes générations gardent les biens mais ne les occupent plus.

Lutte contre la précarité énergétique : un défi pour l'ensemble du parc de logements

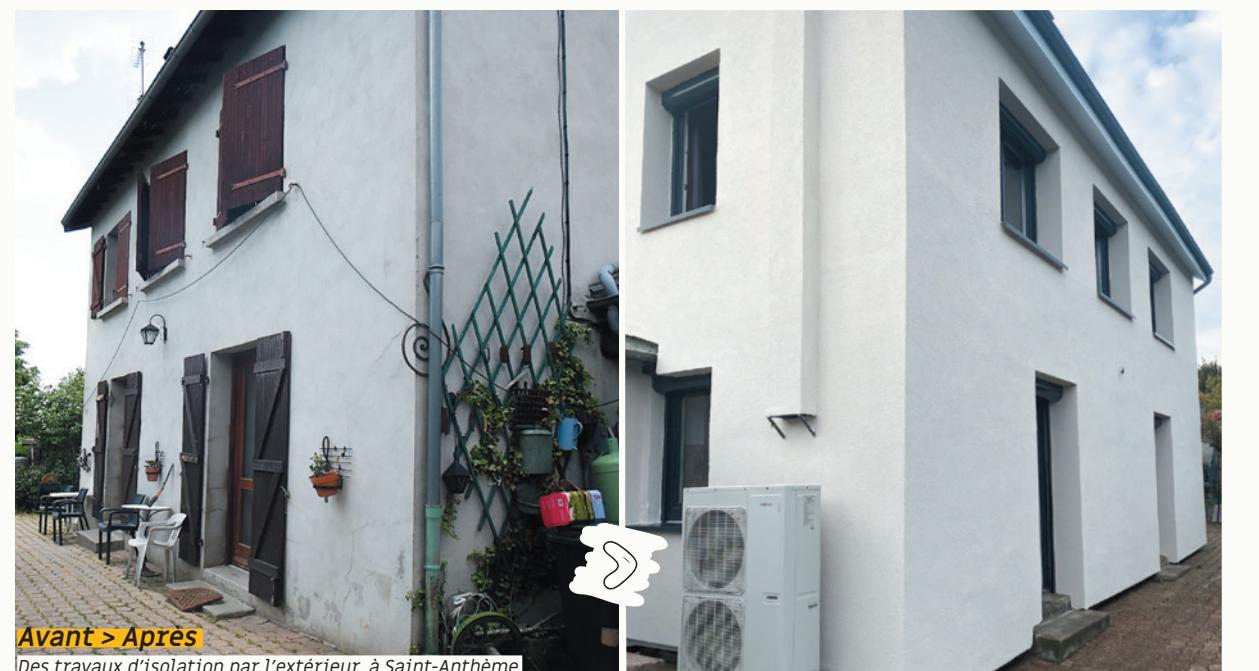
La rénovation des logements existants est donc impérative. Elle doit s'accompagner d'une adaptation de ceux-ci aux critères résidentiels actuels, entre valorisation du patrimoine ancien et confort des modes de vie contemporains. En ce sens, l'amélioration thermique et la création d'espaces extérieurs sont deux enjeux clés, dans les secteurs denses des bourgs.

Le territoire d'Ambert Livradois Forez est largement concerné par la problématique de la précarité énergétique. Beaucoup de logements sont encore équipés de menuiseries en simple vitrage, mal ou pas isolés et particulièrement dans les centres-bourgs. Il est à noter que le mode de chauffage principal est le bois (47 %), devant le fioul (22 %), l'électricité (16 %) et le gaz (12 %).

Pour encourager cette rénovation du parc immobilier, la communauté de communes et ses partenaires² ont déployé, à partir de 2021, une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) qui s'est portée sur quatre centres-bourgs : Ambert, Arlanc, Cunlhat et Saint-Anthème.

¹ Note de synthèse recherche-action POPSU ;

² L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et les communes concernées.



Cinq ans plus tard, alors que l'OPAH-RU touche à sa fin, quels sont les enseignements à tirer ? Qui sont les propriétaires passés par ce dispositif ?

LES PROPRIÉTAIRES occupants

- Majoritairement des petits ménages ;
- Des accédants récents ;
- Préoccupés par les économies d'énergie.

432 CONTACTS

depuis le démarrage de l'opération qui ont débouché sur environ 200 visites.

70 %

des propriétaires occupants SONT DES MÉNAGES TRÈS MODESTES

Chiffres sur la période 2021 - sept. 2025

LES PROPRIÉTAIRES bailleurs

- Majoritairement des projets de rénovation énergétique liés aux évolutions réglementaires ;
- Une concrétisation sur des rénovations globales de logements vacants ;
- Des projets quasi-exclusivement sur des immeubles en monopropriété.

4,4M d'€

C'est le montant total de travaux générés dans le cadre de l'OPAH-RU (4 424 800 €), soit l'équivalent de 44 emplois créés ou maintenus. Car la rénovation immobilière, ce sont aussi des retombées économiques directes pour les professionnels.

Occupants ou bailleurs, ces propriétaires ont sauté le pas

ILS ONT BÉNÉFICIÉ D'AIDES TECHNIQUES, ADMINISTRATIVES OU FINANCIÈRES, QUE CE SOIT POUR HABITER LE LOGEMENT OU POUR PROPOSER UNE LOCATION DANS UN CENTRE-BOURG OÙ L'OFFRE EST MAIGRE.

Pour se rapprocher d'Ambert et du collège de ses enfants, Hélène Marionneau rénove une maison de 100m² avec jardin dans le centre-ville, avec l'objectif d'y habiter dans les prochains mois. Une rénovation lourde qui voit se succéder l'isolation du toit, le changement de la couverture et des huisseries, la pose d'un poêle, d'une VMC et la reprise de l'installation électrique. Après avoir confié les interventions les plus lourdes à un artisan du territoire, elle poursuit elle-même les travaux de finition de cette maison.

Son aventure a débuté il y a environ trois ans : après une période confuse et quelques incertitudes, l'acquisition de la maison et le montage du dossier de demande de subventions se sont succédés très rapidement, grâce à l'accompagnement d'Urbanis, opérateur missionné par la communauté de communes. « Tout s'enchaînait si bien, je me suis dit qu'il ne fallait pas louper ça », se souvient-elle. Sans cet accompagnement, le temps nécessaire à la recherche d'informations, à la prise de contacts et aux démarches administratives

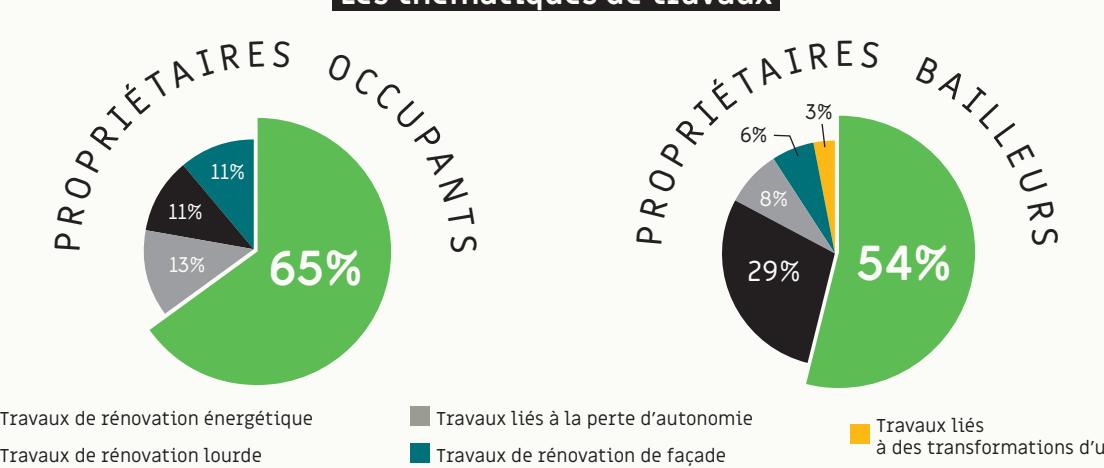
À AMBERT :

- Coût des travaux : 46 730 € TTC
- Montant des subventions : 18 500 € (soit 39,6 %) ANAH : 16 500 € / Ambert Livradois Forez : 1 000 € / Commune d'Ambert : 1 000 €
- Reste à charge : 28 230 €

À CUNLHAT :

- Coût des travaux : 55 891 € HT
- Montant des subventions : 29 500 € (soit 52,8 %) ANAH : 21 220 € / Ambert Livradois Forez : 5 520 € / Commune de Cunlhat : 2 760 €
- Reste à charge : 26 391 €

Les thématiques de travaux



C'est quoi le Pacte territorial ?

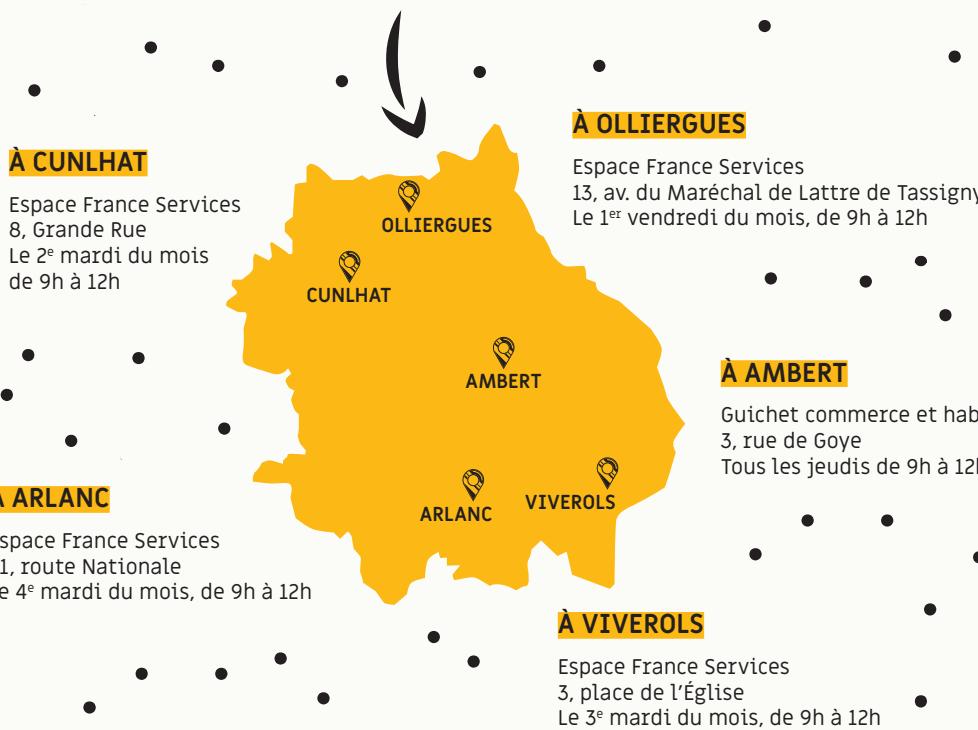
Un dispositif unique en matière d'habitat est à l'œuvre dans le Puy-de-Dôme, depuis le 1^{er} janvier 2025 : le service public de la rénovation de l'habitat. Il se traduit par la création d'un Pacte territorial France Rénov' signé entre l'État, le conseil départemental et la communauté de communes.

Concrètement, cela signifie que les ménages hors OPAH-RU peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit pour la rénovation de leur habitation.

Ambert Livradois Forez intervient en complément des financements de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour limiter le reste à charge des ménages.

Pour bénéficier de cet accompagnement gratuit, contactez le conseiller Rénov'actions 63 (04 73 42 30 72) et retrouvez-le lors de l'une de ses permanences sur le territoire.

LES PERMANENCES



LE VOLET RENOUVELLEMENT URBAIN



Ambert Livradois Forez a fait le choix d'inclure un volet renouvellement urbain (RU) à son OPAH. Il correspond à des actions coercitives mises en place par les communes pour traiter les bâtiments d'habitation dégradés voire très dégradés. Pour cela, des outils peuvent être mis en place par la collectivité afin d'obliger les propriétaires à réaliser les travaux. À défaut, la procédure peut aboutir à l'expropriation. Les immeubles ciblés doivent s'inscrire dans un projet global d'intervention à

l'échelle du centre-bourg. Ce volet coercitif peut également comporter des actions de démolition lorsque l'état de dégradation des bâtiments est avancé.

Sur les quatre communes concernées par l'OPAH-RU, toutes ont fait l'objet d'actions coercitives : dans l'îlot des Chazeaux à Ambert, l'îlot du cordonnier à Arlanc (notre photo), l'îlot du bas Saint-Jacques à Cunlhat et l'îlot de la Halle à Saint-Anthème.

2026
-
2031
UNE NOUVELLE OPAH-RU

La première Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) se terminera en février 2026. Ambert Livradois Forez a fait le choix de la reconduire pour une période de six ans, jusqu'en 2031. Menée pendant plusieurs mois, l'étude pré-opérationnelle a permis de déterminer les contours de ce dispositif renouvelé : communes concernées, conditions de mise en place, objectifs, périmètres, actions à prévoir, stratégie d'intervention et moyens à mobiliser.

La seconde OPAH-RU doit être mise en place courant 2026 afin d'assurer une continuité avec le dispositif existant.

À l'heure où s'écrivent ces lignes, les modalités de la seconde OPAH-RU ne sont pas connues. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ambertlivradoisforez.fr

LA RÉDUCTION ET LE TRI DES DÉCHETS SE RENFORCENT SUR LES MANIFESTATIONS



« Quand on est sensible à la gestion des déchets, c'est plus que logique de les réduire autant que possible lors de nos événements. »

BÉRÉNGÈRE MADEYRE
MEMBRE DU COMITÉ
DES FÊTES DE
BERTIGNAT

Pour plus de renseignements sur le prêt de matériel réutilisable, contactez le service Déchets.
Tél. : 04 73 82 76 91
Mail : dechets@ambertlivradoisforez.fr

COORDONNÉES

ÉQUIPEMENT

MUTUALISER POUR COUVRIR LES BESOINS

350 personnes. « Cela fait plusieurs années que nous trions mais, en 2025, c'était la première fois que nous prenions la peine de séparer les déchets alimentaires, grâce à la table de tri », témoigne-t-elle. L'Asso du Loup a même investi dans des couverts métalliques qu'elle réutilisera. « Le pré dans lequel nous nous installons est prêté par un agriculteur, c'est la moindre des choses que de le rendre propre. »

À Bertignat, le comité des fêtes a emprunté gobelets et plateaux réutilisables.

« Quand on est sensible à la gestion des déchets, c'est plus que logique de les réduire autant que possible lors de nos manifestations », appuie Bérengère Madeyre, une des organisatrices.

Si l'expérience est concluante, elle formule un reproche au matériel réutilisable : « Cela nous demande un bénévole supplémentaire pour le nettoyage et le séchage. »

Mais à mesure que le réutilisable gagne du terrain, ce sont les frais qui s'allègent. Le jetable a un coût, qu'il est bien agréable, pour un responsable associatif ou une collectivité, de voir disparaître de ses postes de dépenses.

« Les convives posent leur plateau repas et le tri est fait par les bénévoles » décrit l'une des organisatrices de la fête de la Saint-Loup, Annie Vernet. À Domaize, le repas réunit entre 300 et

La panoplie du matériel réutilisable s'est élargie



Le diagnostic posé en 2021 sur le fonctionnement de la vie associative locale révélait la pertinence d'acquérir du matériel pour faciliter l'organisation d'événements. Le principe alors acté consistait à investir dans du matériel correspondant aux besoins, à condition que les associations ou communes s'engagent à gérer elles-mêmes ce matériel, à l'échelle des différents bassins de vie.

De nouveaux secteurs dotés chaque année

En 2023, afin d'amorcer la démarche, les secteurs d'Arlanc et du Haut-Livradois se répartissaient les barnums de l'ex-communauté de communes du Pays d'Arlanc, en complément de l'achat de tentes rapides sur les deux secteurs. En 2024, plancha, friteuse, percolateur, tente pliante et praticables étaient attribués aux secteurs d'Olliergues et de Cunlhat. En 2025, le secteur de la vallée de l'Ancé devait être doté de tentes.

L'APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE



/ NOTRE TESTEUSE

**Anouk Berdoulat a 15 ans.
Elle a suivi l'enseignement musical à Cunlhat.**

« J'ai toujours aimé la musique et j'en ai toujours fait avec ma famille, chez nous tout le monde est musicien. J'ai commencé la musique avec l'éveil

musical et j'ai tout de suite accroché au rythme, à la façon de travailler pendant les cours. Ensuite, j'ai fait de la flûte à bec, un instrument trop sous-estimé, qui est souvent une transition vers la flûte traversière. J'ai fait de la flûte pendant presque 10 ans et elle m'a accompagnée pendant mon enfance. C'est un instrument avec lequel j'ai beaucoup

apris et j'ai gardé la même prof pendant toutes ces années. Elle m'a vue grandir et m'a accompagnée dans l'apprentissage de mon premier vrai rapport à un instrument que j'ai adoré.

À 11 ans, on m'a proposé de chanter dans un groupe de musique. J'ai d'abord hésité mais, après un essai, je me sentais à l'aise et je voulais découvrir cette façon de faire de la musique ensemble, uniquement avec mes cordes vocales. Je me suis complètement retrouvée dans cet art, pour l'utilisation et le contrôle de ma voix. Le groupe, c'était super, mais si je voulais continuer, il fallait que j'en sache plus. J'ai donc intégré un conservatoire où j'ai pris des cours de chant. J'ai tellement évolué en me concentrant seulement sur ma voix que j'ai pu passer un examen pour

arriver en cycle 2 de chant. Cela m'a aussi donné confiance quant à ma façon de me présenter sur la scène et devant un public.

J'ai aussi fait de la basse et c'est un instrument que je pratique toujours. Il m'a fait évoluer sur le plan du rythme et m'a ouvert à une nouvelle façon d'écouter de la musique, qui a une très grande place dans ma vie. J'ai commencé mon parcours avec des profs très inspirants et ils m'ont donné envie de continuer. Pendant mon parcours, j'ai accueilli les conseils de tous les profs que j'ai connus. Ils m'ont aidée à créer mon personnage de musicienne. Cette école a été mon premier rapport à la musique et c'est à partir de cela que je me suis lancée encore plus profondément dans l'art de la musique. »

QUE DIRIEZ-VOUS DE TESTER UNE ACTIVITÉ OU UN SERVICE PROPOSÉ PAR AMBERT LIVRADOIS FOREZ, ET D'EN TÉMOIGNER DANS LE PROCHAIN NUMÉRO ?

Contactez-nous par mail à communication@ambertlivradoisforez.fr !

Quelques exemples, au choix, de dispositifs à tester :

- 1- Se déplacer avec les lignes de transport ALFàBus ;
- 2- "J'adopte un composteur", 1 heure pour se former au compostage ;
- 3- Être accompagné dans ses démarches administratives avec France Services.

Le service Enseignement musical dispense des cours à Arlanc, Cunlhat, Églisolles, Saint-Amant-Roche-Savine et Vertolayé.
Tél. : 06 28 31 67 46
Mail : ecoledemusique@ambertlivradoisforez.fr

LES COORDONNÉS

ALF CONSEILLE / Culture et Lecture publique

EN MARS, COUP DE PROJECTEUR SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

/ IL VOUS CONSEILLE LE MOIS DE LA CULTURE AU FÉMININ

Jérôme Bru, responsable du service Culture

AUTOUR DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES LE 8 MARS, LES SERVICES CULTURE ET LECTURE PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS PROPOSENT UN PROGRAMME CULTUREL RICHE EN DÉCOUVERTES !

Le mois de mars sera le temps fort d'un projet d'Éducation Artistique et Culturel (EAC) sur le rôle et la place des femmes dans les sciences. Au

programme, on retrouvera d'abord **un film, Les figures de l'ombre**, de Théodore Melfi, au cinéma La Façade à Ambert, en partenariat avec le Ciné-club ambertois, le 5 mars à 20h30.

Ensuite, **une table ronde sur les femmes de sciences** à la médiathèque d'Ambert, le 19 mars à 18h30.

S'en suivra **un spectacle de théâtre, Nobelles**, à la salle Ambert en Scène, en partenariat avec la commune d'Ambert, le 26 mars à 20h.

Ce temps fort sera l'aboutissement d'un travail artistique et pédagogique réalisé avec des élèves du collège et du lycée d'Ambert, afin de les sensibiliser à la diversité des disciplines scientifiques et à l'accessibilité pour toutes et tous aux métiers de la recherche.

Ce projet éducatif et artistique vise à favoriser l'égalité des femmes et des



hommes et à rendre visible le rôle historique que les femmes ont joué dans les découvertes scientifiques.

À l'occasion de la table ronde du 19 mars, vous découvrirez une exposition de portraits de femmes scientifiques réalisés par des collégiens, en partenariat avec le centre culturel Le Bief. Ce même jour, la médiathèque ouvrira aussi ses

portes aux lycéens qui présenteront **un spectacle de slam**, mis en scène par Eva Dalmat.

Et pour finir, **ne ratez pas le spectacle Une histoire de cinéma**, par la Comédie de Saint-Étienne, qui viendra nous raconter l'histoire des pionnières du cinéma, à la salle des fêtes de Marsac-en-Livradois, le 27 mars à 20h !